

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 30 [i.e.31]

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

où, sous cet arbre même, il vous a juré que vous auriez toujours un asile...

La pauvre femme défaillante, se laissa tomber dans les bras de M. Laverdan.

— Henriette ! fit ce dernier d'une voix étouffée par l'émotion, viens embrasser ton père... Mes bras peuvent vous contenir toutes les deux !...

Un quart d'heure après, Gaston, ramené par Henriette, se retrouvait en face de son oncle.

— Monsieur mon neveu, dit alors ce dernier d'une voix allègre, daignerez-vous assister à mon prochain mariage.

Gaston resta stupéfait.

— Ne soyez pas ainsi surpris, monsieur l'avocat, reprit M. Laverdan, et trouvez bon d'avoir pour tante la mère de celle que vous aimez ; en outre trouvez également bon que je vous signifie d'avoir à épouser ma fille dans le plus bref délai.

Les deux jeunes gens, ne sachant comment sortir de leur embarras, se tendirent les deux mains en souriant sous cape.

— Je te fais perdre une dot de 500,000 francs, mon brave Gaston, mais j'ai un million, et tu es mon unique héritier, il faut que tu en prennes ton parti.

— Allons, reprit M. Laverdan, je vais donner mon bras à votre future, monsieur mon gendre ; priez votre tante de vouloir bien accepter le vôtre.

Les volontés de M. Laverdan furent accomplies le mois suivant : il épousait son ancienne amie et Gaston épousait Henriette.

LOUIS BERGER.

M. Hayes, président de la République américaine, vient d'adresser la circulaire suivante aux fonctionnaires des Etats-Unis :

Je désire, a-t-il dit, appeler votre attention sur le rôle qui convient aux employés de l'Etat dans les élections : Aucun fonctionnaire ne saurait être tenu de demander l'autorisation de prendre part à des manifestations politiques ou à des agitations électorales ; on ne saurait d'aucune façon contester à ces fonctionnaires le droit de manifester leur opinion, soit par la parole, soit par écrit, pourvu que leur conduite ne soit pas contraire à leurs devoirs administratifs. Ces recommandations s'adressent à tous les employés des diverses branches de l'administration civile. Il est très désirable que chaque employé confirme sa conduite à ces instructions.

Dans une petite station de chemin de fer :

— Janette ! disait une mère à sa fille, va vito atsetà po veingt centimes d'âolhiès ; n'èin n'èin pemin, y'è trossà la derràire hiai r'a nè et l'èin faut po repètassi lo broustou à ton pére et po recàodrè mon gredon.

— Yò vâo-tou qu'èin atsetéyo, n'ia min dè bou-tequa perquie.

— Et cé l'hommo que passè quie ?

— Càise-tè, foula, l'est ion dào tsemin dè fai.

— Ao ouai ! lài a portant su sa carletta : *Aiguilleur*.

On nous écrit :

Le *Conteur vaudois* donne à entendre, dans son numéro du 21 juillet, que le carabin qui avait si singulièrement diagnostiqué dans le cas d'un joueur de violoncelle n'a pas été admis à « intrare in nostro docto corpore. » Le *Conteur* doit se tromper. Ce ne peut être que de ce docteur que les *fliegenden Blätter* ont raconté dans le temps une visite à un pauvre vieux malade :

Le docteur (après avoir examiné le pouls, la langue, etc., du malade). — Vous avez besoin d'exercice, mon ami ; il faut prendre sur vous et vous donner forcément du mouvement ; la vie sédentaire ne vaut rien pour vous. Quel est votre profession ?

Le malade. — Monsieur, voici trente ans que je suis facteur rural.

Mlle Favart. — Nous nous empressons de rappeler à nos lecteurs que c'est mardi 7 courant, que nous aurons le plaisir d'entendre sur notre scène, une des plus célèbres artistes de l'époque, *Mlle Favart* de la Comédie Française. Le beau rôle de Mathilde, dans le *Supplice d'une femme*, a été un de ses plus brillants succès ; sa réputation a atteint aujourd'hui la grandeur qu'elle mérite ; peu d'artistes ont touché à la fois, et avec la même perfection, à la Comédie, au Drame et à la Tragédie. A la grâce, à la distinction, au charme, qui sont innés en elle, à un organe sympathique et pénétrant, elle joint un art consommé. C'est une des comédiennes les plus aimées du public et l'un des plus fermes soutiens du Théâtre français.

Pour nos lectrices ! — Une élégante nouveauté est le fichu Fritz en crêpe de Chine splendidement brodé. Il se compose d'une grande pointe en crêpe de Chine qui se met sur la poitrine et se drape en décrivant le cœur, retenu par un bouquet de fleurs. Les deux autres pointes du fichu se nouent derrière et retombent dans le dos. Le fichu Fritz est d'une originalité extrême et par cela même tente toutes les femmes qui veulent de la nouveauté à tout prix. Les broderies se font de couleur naturelle, ce qui donne aux femmes qui le portent l'air d'un *espalier*. Un des plus remarquables était en crêpe de Chine blanc crème entièrement brodé de grosses roses avec branchages de feuilles mortes et de feuilles mousses. Un autre était en crêpe de Chine bleu pâle avec broderie de roses de toutes couleurs, de nuances très-effacées. Enfin, le troisième est en crêpe de Chine noir avec des roses détachées et ombrées de nuance tilleul, rouge, bleu pâle, se détachant sur un fond de petits branchages couleur de bois et entouré d'une guirlande de myosotis.

On lisait l'autre jour dans une de nos feuilles d'annonces :

« On a laissé samedi dernier, dans le magasin d'épicerie de Madame *** un parapluie rouge. Il sera rendu à la personne qui pourra en indiquer la couleur. »

Autre annonce :

« On demande un garçon vigneron de vingt à trente ans, capable de soigner un cheval et une fille de cuisine du même âge. »

L. MONNET.